

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-78-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT À :

- MODIFIER LES LIMITES DES ZONES C04-406 ET H04-407, À MODIFIER LES CLASSES D'USAGES PERMIS ET LES NORMES PRESCRITES DANS LA ZONE C04-406 À CRÉER LA ZONE H04-407-1 AFIN DE RÉVISER LES TYPOLOGIES D'HABITATION DANS CETTE ZONE ET D'Y AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES

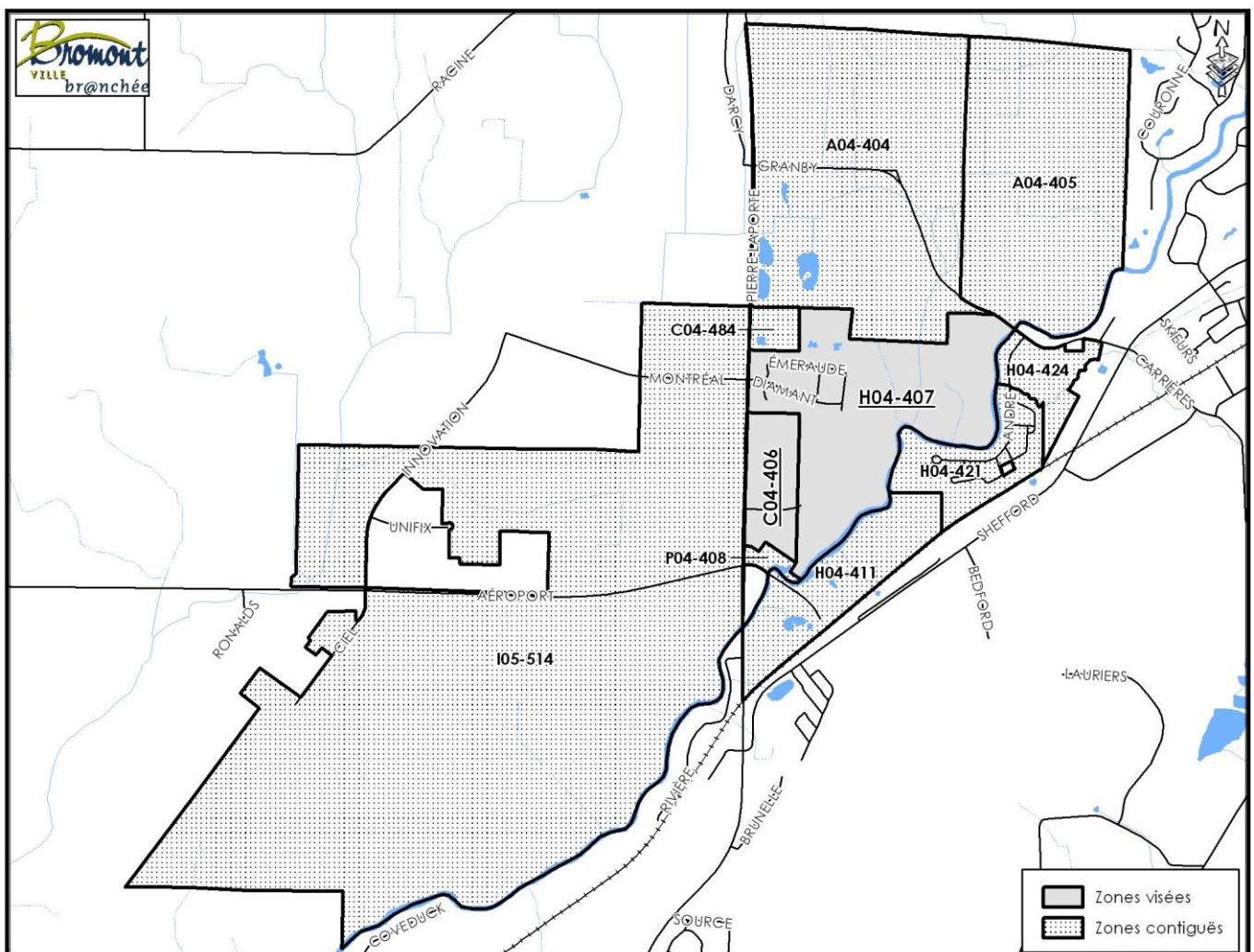
AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 8 avril 2014, le conseil municipal de la ville de Bromont a adopté un premier projet de règlement numéro 876-78-2014 tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **5 mai 2014, à 19h30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont.

Que le premier projet de règlement numéro 876-78-2014 vise à modifier les limites des zones C04-406 et H04-407, à modifier les classes d'usages permis et les normes prescrites dans la zone C04-406 et à créer la zone H04-407-1 afin de réviser les typologies d'habitation dans cette zone et d'y ajouter certaines dispositions applicables.

Le plan ci-dessous illustre les zones concernées et les zones contiguës constituant le secteur concerné.



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce premier projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de règlement numéro 876-78-2014 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 16^e du mois d'avril 2014.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA